



de la Mayenne

CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioillier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 23 novembre 2018

40 ans
d'expertise
au service
des citoyens
Citoyenneté active



Gérontologie

Grand âge et autonomie « pour une réforme ambitieuse » Concertation nationale jusqu'en février 2019

Le 1^{er} octobre 2018, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, a lancé une concertation nationale pour « transformer en profondeur la manière dont est reconnu et pris en charge le risque de perte d'autonomie lié au vieillissement », indique Dominique Libault, pilote de la concertation Grand âge et autonomie.

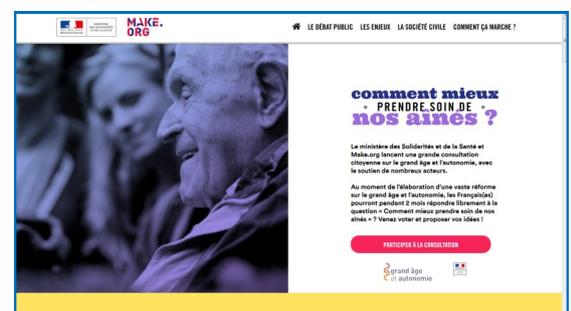
La concertation se déroule entre octobre 2018 et février 2019. Elle porte sur les champs suivants :

- « 1. Permettre le **libre choix des personnes âgées**, l'exercice de leurs droits et leur consentement aux mesures les concernant.
2. Identifier les moyens d'une **prévention plus efficace** de la perte d'autonomie et d'une **politique de recherche plus ambitieuse**.
3. Simplifier le **parcours des personnes âgées** en assurant une continuité et une plus grande rapidité dans la prise en charge.
4. Définir les mesures nécessaires pour soutenir les **aidants familiaux** et trouver de nouvelles formes d'accompagnement solidaire des personnes âgées, par le bénévolat notamment.
5. Apporter des réponses aux enjeux de formation, de qualité de vie au travail et d'attractivité des **métiers** pour les personnels intervenant dans l'accompagnement et le soin aux personnes âgées.
6. Rénover les **aides et les prestations pour les rendre plus lisibles, plus équitables**, en maîtrisant les charges financières pour les familles.
7. Apporter des améliorations tangibles au **cadre de vie des personnes âgées**, dans les domaines de l'adaptation des logements, des mobilités, de l'accès au numérique et aux services publics.
8. Définir les **modalités de financement** des prises en charge à domicile et en établissements afin d'en garantir l'accessibilité pour les familles.
9. Accroître la **qualité des prestations** en établissement et à domicile en liant le montant des dotations publiques à la qualité des prestations proposées et en développant les enquêtes de satisfaction ».

Quelles modalités de concertation ?

La concertation prévoit :

- ✓ Une **consultation massive** de tous les citoyens par l'intermédiaire d'une plateforme : grande-consultation-aines.make.org. Durant



LE DÉFI DE LA PERTE D'AUTONOMIE : CHIFFRES CLÉS

DÉMOGRAPHIE



4,8 millions

de personnes de 85 ans et plus en 2050

x 3,2

augmentation du nombre de personnes de 85 ans et plus entre 2017 et 2050

HÉBERGEMENT EHPAD



10 %

des personnes de plus de 75 ans vivent en établissements

7 573

EHPAD accueillent chaque année 608 000 résidents

AIDANTS



3,4 millions

de personnes aident un proche de 60 ans ou plus, à domicile, dans les tâches de la vie quotidienne

HÉBERGEMENT À DOMICILE



760 000

personnes âgées bénéficient d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile

1 265 000

bénéficient de l'APA, dont 60 % vivent à leur domicile

PERTE D'AUTONOMIE



8 %

des personnes âgées touchées par la perte d'autonomie

2,45 millions

de personnes en perte d'autonomie en 2060, contre 1,6 million en 2030

INVESTISSEMENTS



30 milliards

d'euros consacrés à la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, dont 79 % de dépenses publiques

Page 8 du document [« Lancement des travaux pour une réforme ambitieuse »](#).

deux mois, chaque Français peut répondre librement à la question : « Comment mieux prendre soin de nos aînés ? » ; se prononcer sur les propositions faites par d'autres citoyens et proposer, à son tour, ses propres idées.

- ✓ La mise en place, entre novembre 2018 et janvier 2019, de **groupes d'expression** pour écouter les personnes âgées prises en charge en établissement ou à domicile, les familles, les aidants et les professionnels du secteur médico-social : besoins, attentes et idées (étape 1) ; test des propositions (étape 2).
- ✓ L'organisation, entre décembre 2018 et janvier 2019, de **forums régionaux** pour faire remonter les attentes et les analyses des acteurs locaux.

Ces forums ont pour but de venir alimenter le travail des **dix ateliers thématiques**, organisés au niveau national entre octobre 2018 et janvier 2019, avec des représentants de l'État et des collectivités, des experts, ainsi que les représentants des associations et des fédérations d'usagers et de professionnels.

Les dix ateliers sont :

1. Gouvernance et pilotage.
2. Panier de biens et services, et reste à charge.
3. Nouveaux financements.
4. Parcours des personnes âgées.
5. Prévention de la perte d'autonomie et bien vieillir.
6. Métiers.
7. Aidants, familles et bénévoles.
8. Offre de demain pour les personnes âgées en perte d'autonomie.
9. Cadre de vie.
10. L'hôpital et la personne âgée.

Les ateliers suivront quatre étapes : diagnostic, priorisation des objectifs, approfondissement des pistes retenues et formulation des propositions.

La pensée hebdomadaire

« On ne quitte jamais sa terre natale sans raisons. Et parmi celles-ci, les raisons économiques sont les moins déterminantes, aussi longtemps qu'on peut vivre dignement auprès des siens. C'est pourquoi les régions les plus pauvres d'Europe ne se sont pas vidées de leurs habitants bien que la libre circulation y soit la règle. Les migrations sont d'abord provoquées par les guerres civiles, les dictatures et, de plus en plus, par le dérèglement climatique. Si la grande majorité des migrants gagne d'abord les pays voisins, d'autres cherchent à rejoindre l'Europe, perçue non sans raisons comme un havre de paix et de prospérité. Face à cette situation, une part croissante des dirigeants européens souhaite désormais fermer leurs frontières. D'autres persistent à proclamer leur attachement aux principes humanitaires sans toujours les mettre en œuvre sur le terrain (tout en donnant des leçons à leurs voisins...). Ce repli ne résulte pas, lui non plus, en premier lieu de raisons économiques et traduit d'abord une crispation identitaire. »

Philippe Frémeaux, « Migrants » (Le bloc-notes), *Alternatives Économiques* n° 381 de juillet-août 2018.

www.ceas53.org

CÉASsement vôtre !

[« La Nouvelle-Calédonie reste en France \(pour le moment\) »](#) (20/11/2018)

QU?Z

**Semaine 47
2018**

